

du Fonds monétaire international. Ils veulent que le prix de l'or soit établi entre \$70 et \$100 l'once, affirmant que cela fournirait une mesure provisoire valable et, à long terme, un appui à la réforme monétaire internationale.

• (3.40 p.m.)

L'hon. M. Pepin: Si le député n'y voit pas d'inconvénient, j'aimerais intervenir brièvement pour signaler que je ne disconviens pas de ce qu'il avance. Les instances reçues comprenaient tout cela. Ce matin, j'ai dit tout simplement qu'il ne serait pas pratique, pour le moment, de tenir compte d'une hausse du prix de l'or en déterminant la politique à l'étude à l'heure actuelle. C'est tout ce que j'ai dit, et si l'on me permet de citer un passage du mémoire présenté par les dirigeants de l'industrie aurifère, je signalerais qu'on trouve aussi ce qui suit:

Le prix fixe de l'or, déterminé par le gouvernement des États-Unis et appuyé par le Fonds monétaire international, dont le Canada est membre, est un problème mondial qui persiste à occuper l'attention des économistes.

Malgré les arguments qu'on peut alléguer pour élargir le rôle de l'or à des fins monétaires internationales grâce à une nouvelle évaluation de toutes les devises exprimées en or, il nous semble qu'on ne peut compter sur une éventualité de ce genre pour apporter une aide à l'industrie dans un avenir rapproché.

M. Nielsen: J'allais en parler si le ministre m'en avait donné le temps. Je veux être juste envers lui. Cette question se rattache vraiment au projet de résolution à l'étude et elle entre en ligne de compte dans notre décision de prolonger l'application de ce que mon ami de Timmins a qualifié de mesure d'urgence depuis 1948. A titre de représentant de l'industrie minière et de l'industrie d'extraction de l'or en particulier, le ministre devrait être en mesure de nous dire s'il envisage favorablement une majoration du prix de l'or. Il devrait aussi nous dire si le ministre des Finances est allé à Rio pour tâcher de convaincre ses interlocuteurs de la nécessité de majorer le prix de l'or. Pourtant, le ministre n'a pas pu le faire. J'ai été frappé de le voir manifester un manque d'intérêt notable à toute la question des ramifications fiscales.

D'après le ministre, les recherches ne font pas l'objet de la loi. Il a tout à fait raison de dire que les frais d'exploration—nous le savons tous—n'ont aucun rapport direct avec l'exploitation minière. On en tient compte, parmi d'autres facteurs, en calculant l'aide prévue par la loi en faveur des requérants. En fait, il est étrange d'entendre le ministre déclarer que les recherches ne sont pas le but

de la loi ou que celle-ci n'en tient pas compte au-delà des opérations de tel ou tel producteur. J'attire son attention sur le fait suivant: au cours des nombreuses années pendant lesquelles la Yukon Consolidated Gold Corporation a obtenu une aide en vertu de la loi, elle exploitait une région dont le nom local est le Loop. Il y a là 80 milles de ruisseaux qu'elle ne cessait d'explorer pour y trouver de nouveaux graviers et terrains aurifères. Si cette société n'avait pas acquis cette aide, elle aurait probablement abandonné ses recherches bien des années plus tôt.

Cela m'amène au point suivant: permettre aux collectivités tributaires des mines d'or de poursuivre leurs activités. Le ministre a dit que ses ancêtres avaient été parmi les premiers à se rendre au Yukon et qu'ils s'étaient établis dans la région de Dawson City. Il a lui-même visité Dawson City dernièrement. Il a dû être frappé, comme des milliers d'étrangers, par le spectacle d'une ville qui autrefois vanait au quatrième rang parmi les villes du Canada, et qui est maintenant pratiquement condamnée à cause du déclin graduel de l'industrie minière dans la région. Il y a eu un regain d'espoir dernièrement par suite de la découverte d'amiante à 40 milles de là, mais c'est assez loin de la ville. Si on peut déplacer la main-d'œuvre dans des régions comme le Cap-Breton lorsqu'il se produit un problème économique exigeant l'abandon d'une mine de charbon, il est assez difficile de forcer toute une municipalité à se déplacer. C'est à cela que le gouvernement doit faire face dans le cas d'une ville comme Dawson City. Quand on cessera d'extraire l'or dans la région—et ce n'est certes pas pour demain, car le Yukon compte encore de petits placers qui permettent à cette localité, entre autres, de subsister—la situation exigera d'autres moyens pour maintenir la municipalité.

A l'encontre du gouvernement antérieur, dont certains des placements destinés à l'industrie touristique de la région étaient ridiculisés et méprisés par les vis-à-vis lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, le gouvernement actuel manifeste très peu d'intérêt pour l'assistance de ce genre aux collectivités victimes du déclin de l'industrie minière et, dans ce cas, de l'extraction de l'or. Le collègue du ministre, le député des Territoires du Nord-Ouest, lui dira que tout le Nord du Canada est une Mecque pour les touristes de l'Amérique du Nord tout entière. Si le gouvernement fédéral pouvait s'en rendre compte, il y trouverait un trésor en recettes touristiques.